

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

---

RELATIF AU PARQUET EUROPÉEN ET À LA JUSTICE PÉNALE SPÉCIALISÉE - (N° 2731)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL112

présenté par  
Mme Moutchou, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 69, substituer aux mots :

« sont plus recevables à »

les mots :

« peuvent plus ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel